



### LÀ ÇA BOUGE !

#### Appel #NOUSTOUTES marche du 20 novembre stop aux violences sexistes et sexuelles

A l'occasion du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous manifesterons partout en France, pour dire STOP aux violences sexistes et sexuelles. Nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent en finir avec les violences sexistes et sexuelles à descendre dans la rue samedi 20 novembre, à Paris et partout en France.

Les mouvements féministes et leurs alliés les rappellent depuis des décennies. Les violences sexistes et sexuelles sont massives. Elles concernent l'ensemble de la société. À quelques mois de la présidentielle, nous dirons notre détermination à faire de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une vraie priorité gouvernementale.

Depuis près de cinq ans, nous assistons de la part du gouvernement à des campagnes de communication et à des grands discours. Du côté des politiques publiques et des moyens financiers alloués à la lutte contre les violences, le compte n'y est pas. Du tout. Nous avons besoin d'hébergements, d'agent.es public.ques et de subventions pour les associations de terrain plus que de casques en réalité virtuelle. Nous avons besoin de lois contraignantes pour forcer les employeurs à agir contre les violences sexistes et sexuelles.

Le prochain gouvernement doit passer à la vitesse supérieure et débloquer un milliard d'euros pour financer des politiques publiques qui touchent l'ensemble de la population. La société est prête à se mettre en mouvement contre les violences. Il manque la volonté politique et les moyens.

Chaque jour, dans notre pays, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, économiques, administratives, médicales, obstétricales et gynécologiques, physiques ou sexuelles.

<https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/appe/noustoutes-marche-du-20-novembre-stop-aux-violences-sexistes-et-sexuelles/>

<https://www.millebords.org/spip.php?article35853>

Pour dire STOP aux violences  
sexistes et sexuelles.

### Marche #NousToutes



Samedi  
20 novembre

Partout en France

Inscrivez-vous sur  
[noustoutes.org](https://noustoutes.org)  
pour recevoir les infos.



## L'écho des séminaires du côté des SHS : la construction des inégalités dans l'ESR

De nombreuses inégalités traversent l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) : inégalités d'accès aux études supérieures et inégalités dans les conditions d'étude pour les étudiant-es ; inégalités entre établissements selon leur statut (universités, grandes écoles, etc.) et leur localisation géographique, inégalités entre pays (pays et établissements étant obnubilés par le fait de figurer aussi haut que possible dans des classements comme celui de Shanghai qui hiérarchisent, promouvant certains et invisibilisant d'autres) ; inégalités de statuts entre personnels (fonctionnaires, contractuel-les, vacataires), etc. Sous l'effet de mots d'ordre internationaux et du volontarisme des gouvernements nationaux, les politiques dites « d'excellence » ont accentué la compétition entre étudiant-es, formations, laboratoires, établissements et personnels. Comprendre la genèse, les usages et les effets de telles politiques : voici l'objet du colloque qui s'est tenu à Lyon les 14 et 15 octobre dernier à l'initiative du Réseau d'études sur l'enseignement supérieur (Résup), rassemblant notamment historiens, sociologues, politistes et spécialistes de sciences de l'éducation. Voici en résumé quelques-uns de ses temps forts (pour le programme complet :

<http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?article10448>).

Dans une session consacrée aux « gagnants et perdants de l'excellence académique », Julien Gossa, MCF en informatique et figure de la lutte contre la LPR, pointe les effets statistiquement peu significatifs des financements d'excellence (Idex, Isite) sur l'encadrement des étudiant-es, y compris des doctorant-es, en baisse dans tous les établissements. Dès lors, ces financements apparaissent davantage comme des labels visant à différencier entre elles les composantes et les universités que comme l'apport véritable de moyens supplémentaires effectivement mobilisables pour les personnels et les usagers. Sur le même thème, mais à partir d'une approche qualitative, Aliénor Balaudé, doctorante en sociologie, montre à partir du cas allemand que si les politiques d'excellence s'incarnent bien par des critères scientifiques lors de leur mise en œuvre, ces politiques font en amont l'objet d'un cadrage politico-administratif très contraignant qui limite les marges de manœuvre des enseignant-es-chercheur-es impliqué-es.

Ces politiques d'excellence font l'objet de contestations qui prennent des formes plus ou moins discrètes. Sur la base d'entretiens, Camille Vergnaud, MCF en géographie, montre que, si les membres de l'équipe présidentielle d'une grande université francilienne appliquent ces politiques par crainte du déclassement de leur établissement dans la compétition (inter) nationale, ils n'en demeurent pas moins critiques à leur endroit, notamment car leurs enseignant-es-chercheur-es vivent dans l'ensemble assez mal ce surcroît de compétition. Audrey Harroche, doctorante en sociologie, ajoute que les capacités de résistances à l'égard de ces politiques sont inégales selon les disciplines. Certains effets sont à ce titre paradoxaux : si les financements sur projets ont été façonnés à partir du modèle des sciences expérimentales, l'avantage de ces dernières est relatif dans la mesure où elles en sont nettement plus dépendantes que les SHS, ce qui limite de fait leur capacité de résistance.

La contestation se fait moins discrète lorsqu'elle se

déploie dans des arènes militantes. C'est ce que montre Coline Soler, doctorante en sociologie, à propos de l'attitude des syndicats de l'ESR face à la LPR. À partir d'une analyse des productions militantes et d'entretiens avec des syndiqué-es de la CFTD, de l'UNSA, du SNPTES, de la CGT et de SUD, elle note qu'il existe entre eux plusieurs points de convergence (opposition aux tenure tracks, critique de l'absence de dialogue paritaire, dénonciation d'un calendrier réformateur effréné, etc.), mais aussi que la contestation se fonde sur deux registres assez différents : du côté de la CFTD, de l'UNSA, du SNPTES, c'est le registre corporatiste de la défense des carrières des personnels qui l'emporte, alors que prime du côté de la CGT et de SUD le registre intersectoriel de la dénonciation de la destruction du service public. Par-delà ces mots d'ordre contestataires, les relations aux instances décisionnaires de l'ESR sont variables (ministère, CNESER, etc.) et traduisent des conceptions historiquement différentes du syndicalisme.

La contestation des réformes de l'ESR n'émane pas uniquement des personnels et de leurs représentants syndicaux. Elle se joue également du côté des usagers. Annabelle Allouch et Delphine Espagno-Abadie ont enquêté sur la façon dont des étudiant-es et leurs familles contestent par le droit des décisions de ParcoursSup, notamment auprès des services juridiques des universités et du Défenseur des droits. À partir d'une ample étude de dossiers, elles montrent que si cette contestation fait à première vue office de « revanche du premier recalé » (Bourdieu), en réalité, il s'agit d'abord et avant tout d'un « droit des bons élèves » : cette demande de justice scolaire est en effet majoritairement le fait de familles de classes supérieures, qui font valoir leur cas individuel tout en invoquant des principes méritocratiques d'intérêt général. Et lorsque, cas plus rare, des familles modestes contestent les décisions universitaires par le droit, c'est surtout en arguant de leur aptitude à se plier aux injonctions scolaires.

Dans une ultime session consacrée aux rapports entre chercheur-es titulaires et non titulaires, Pierre Bataille, Nicky Lefevre et Marie Sautier présentent la situation professionnelle des post-doctorant-es suisses, les qualifiant de « citoyens académiques de seconde zone » : leur statut de chercheur demeure probatoire (autonomie limitée, forte hiérarchie, faibles espoirs de titularisation), et ce alors même qu'un fort engagement au travail est attendu d'elles et eux (horaires à rallonge, objectifs contraignants de publication, mobilité géographique, etc.). Dans le prolongement, Marianne Le Gagneur, Julie Rodrigues Leite et Océane Sipan proposent, sur le mode de l'auto-analyse sociologique, de réfléchir à la façon dont le déménagement de leur laboratoire de recherche a révélé des inégalités entre « pairs ». Sur la base d'un questionnaire et d'entretiens, elles montrent que le rapport hiérarchique entre titulaires et non titulaires, aussi euphémisé soit-il dans certains laboratoires, n'est jamais « sans enjeu » et produit son lot quotidien de micro-violences symboliques notamment sur les doctorant-es.

En définitive, ce colloque a permis de montrer que les inégalités dans l'ESR sont le produit d'un ensemble de politiques historiquement situées, c'est-à-dire contingentes et donc pour partie réversibles, ce qui rappelle l'importance de la mobilisation collective pour y résister et imaginer d'autres horizons d'émancipation.

## Izly, la privatisation rampante des restos U

En multipliant les difficultés pour les étudiants les plus précaires, l'application privée, obligatoire de fait, suscite des inquiétudes sur l'avenir même de la restauration sociale universitaire.

C'est une success story digne de la start-up nation: en à peine quatre ans, Izly est déjà devenue incontournable. Izly? C'est une application, appartenant à une filiale du groupe bancaire BPCE (Banque populaire-Caisse d'épargne), qui permet de payer ses repas dans les Crous. Arrivée sur la pointe des pieds en 2017, elle est aujourd'hui en situation de monopole: non seulement elle est utilisée par la totalité des 26 Crous de France, mais il est devenu extrêmement difficile d'utiliser un autre moyen de paiement.

Incontournable, Izly n'est pourtant pas accessible à tous. Passons sur l'obligation de posséder un smartphone, problématique en cas de perte, de vol, ou tout simplement de difficulté de connexion, alors qu'on parle de la satisfaction d'un besoin vital: manger. Encore plus problématique

est l'obligation d'avoir non seulement un compte en banque, mais d'être aussi équipé d'une carte bleue. Pour certains étudiants, en particulier étrangers hors UE, aux situations parfois très précaires, ce peut être un obstacle insurmontable. Tout comme l'obligation de recharger pour 10 euros au minimum, alors que, bien souvent, en fin de mois, les comptes sont vides...

Une pratique abusive

Au moins jusqu'à présent, les étudiants pouvaient-ils continuer à payer directement par carte bleue ou en liquide. Or cette possibilité est en voie de disparition, seule une poignée de Crous acceptant encore les moyens de paiement classiques. Pire: certains d'entre eux, comme à Lille, ont décidé de pénaliser les étudiants en facturant le repas, en l'absence de compte Izly, au tarif invité, soit 7,50 euros au lieu de 1 euro pour les boursiers et 3,30 euros pour les autres.

Une pratique que d'aucuns jugent abusive. À la suite à un recours intenté par un enseignant, l'an dernier, le tribunal administratif de Bordeaux a ainsi obligé le Crous à remettre en place le paiement en liquide ou en carte. Un précédent sur lequel la Fédération syndicale étudiante compte s'appuyer pour contraindre le Crous, nationalement, à faire de même. En outre, le syndicat prépare une autre action en justice, cette fois pour remettre en cause, sur le fond, l'exigence d'Izly pour accéder aux services des Crous: des établissements auxquels, selon la loi, on a droit dès lors qu'on est régulièrement inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur, sans autre condition. En toile de fond: l'inquiétude pour l'avenir des Crous qui, en multipliant les difficultés d'accès à leurs services, incitent les étudiants à ne plus les fréquenter. Pour le plus grand bonheur de la restauration privée...

L'Humanité, Mercredi 3 Novembre 2021 - Olivier Chartrain



## Ailleurs dans le monde

### COP 26: Une forte mobilisation et des perspectives à construire

Samedi 6 novembre, pour la journée de mobilisation mondiale, plus de 100.000 personnes étaient présentes dans les rues de Glasgow. Une manifestation aux visages multiples, peuples autochtones et communautés indigènes, activistes pour la justice climatique, mouvements féministes, antiracistes et pour l'égalité de genre, et un important cortège syndical, ont défilé à travers la ville.

Deux jours plus tard se tenait l'évènement co-organisé par la CGT au Centre for Contemporary Arts, dans la droite ligne du Forum qui s'est tenu en juin dernier (l'appel final et les vidéos des différentes sessions sont disponibles [ici](#)).

Le débat est introduit par Sebastian Franco, du réseau européen Alter Summit.

Il a commencé par un retour sur le processus de préparation du Forum et l'appel qui en a résulté. Sebastian ouvrira la séance en rappelant que « ces discussions sont nécessaires pour trouver des réponses communes aux contradictions produites par la crise climatique que doivent affronter les travailleur-se-s et les syndicats au quotidien [...] l'enjeu est bien que les travailleur-se-s soient des acteur-ric-e-s moteur-ric-e-s dans la lutte contre le changement climatique ».

Patrick Rondeau, de la Fédération des Travailleurs du Québec, ouvre les débats.

Revenant sur le processus de construction d'un agenda syndical lié aux questions environnementales, il explique comment des caravanes syndicales ont été organisées dans tout l'État, allant à la rencontre des syndicats locaux mais aussi des communautés et des habitant-e-s, et les militant-e-s pour le climat.

Notre camarade Marie Buisson, membre de la Commission exécutive CGT et co-animatrice du collectif Environnement, prend ensuite la parole.

Revenant elle aussi sur l'urgence de la situation qui demande un mouvement rapide et profond modifiant nos modes de production, nos modes de consommation aussi, elle rappelle la profonde injustice qu'il y a à renvoyer chacun-e à un choix individuel qui consisterait à choisir entre garder son emploi et sauver la planète.

Elle explique ensuite: « À la CGT nous avons donc fait le choix d'aborder le sujet en repartant du travail, son sens et son impact. Concrètement cela signifie que, au-delà de la discussion, des analyses et réflexions avec nos partenaires syndicaux, associatifs, etc. nous allons rencontrer les salarié-e-s sur leurs lieux de travail pour qu'ils et elles nous expliquent leur travail et ce qu'il faudrait faire pour l'améliorer. »

Elle conclut en énumérant les actions concrètes telles que celles menées avec le collectif Plus Jamais ça à la Chapelle-Darblay, et les revendications que la CGT porte pour accompagner cette transition:

- sur la conditionnalité des aides publiques;
- le droit d'intervention des salarié-e-s sur les choix stratégiques des entreprises;
- le partage du temps de travail; la conditionnalité des marchés publics;

- la mise en place de pôles publics pour sortir des secteurs essentiels des logiques de marché.

Kim Seok, de la direction politique de la KCTU (centrale syndicale de Corée du Sud), lui succède ensuite à la tribune.

Ses premiers mots vont au président du syndicat, Yang Kyeung-soo, actuellement emprisonné pour avoir appelé à une grève et une mobilisation. Il remercie la forte solidarité internationale qu'ils ont reçue et rappelle à quel point il est essentiel de faire bloc face à ces attaques.

Il expose que « la réponse de la KCTU à la crise climatique est tardive. C'est tout récemment que nous avons entamé des discussions organisées. Le réseau de réponse à la crise climatique de la KCTU, l'unité interne sur la crise climatique, va bientôt passer au comité spécial. Contrairement aux autres comités de la KCTU, celui-ci inclura des groupes de mouvements sociaux et des militant-e-s pour participer directement, discuter et mettre en pratique des mesures ensemble ».

Gautam Mody, secrétaire général de la NTUI (centrale syndicale indienne), commence ensuite son intervention en réaffirmant toute sa solidarité au camarade coréen.

Il explique ensuite la nécessité d'approfondir certains axes de travail du forum, notamment ceux liés aux chaînes d'approvisionnement mondialisées. Il y a un besoin de rassembler les travailleur-se-s impliqué-e-s, du Nord au Sud, dans ces productions et de construire des réponses effectives.

Il conclura par ces mots forts: « Les pays impérialistes cherchent à recalibrer leur domination mondiale et la COP 26 en est une expression. Gagner une transition écologique juste nous appelle, dans le mouvement syndical, à construire les solidarités les plus fortes de la classe ouvrière dans nos pays et entre nos pays. Nous devons renforcer les actions syndicales au-delà de nos frontières, entre le Nord et le Sud, pour combattre et inverser les inégalités croissantes. Si les syndicats des pays du Nord ne défendent pas les droits des travailleur-se-s du Sud contre les attaques féroces du capital mondial, il sera difficile de lutter contre le changement climatique. »

Le dernier mot revient au camarade Elimane Diouf, secrétaire général de la CSA du Sénégal.

Il explique que les conclusions du Forum de juin ont été présentées et discutées au sein de l'organisation qui a décidé de les faire siennes.

Il rappelle que les études de la banque mondiale montrent que le changement climatique pourrait faire basculer plus de 130 millions d'individus dans la pauvreté d'ici 2030 et obliger plus de 200 millions de personnes à migrer d'ici 2050 et qu'investir dans les mesures d'adaptation pour aider les pays et les entreprises à devenir plus résilients est donc une nécessité absolue: « Alors que le financement de la lutte contre le changement climatique est devenu une question plus qu'urgente compte tenu des contraintes

budgétaires que connaissent les pays africains face à la pandémie de Covid-19 et la crise climatique qui se profile à l'horizon, les pays développés n'ont pas encore respecté leurs promesses de verser cent milliards de dollars chaque année dans la période 2010 à 2020. »

Avant de conclure: « Les enjeux des conséquences sociales et environnementales du réchauffement climatique nous imposent des alliances fortes au niveau national et sectoriel (intersyndicales avec partenaires des ONG) mais aussi au niveau africain et international. C'est pourquoi notre Confédération, la CSA, s'est impliquée depuis des années dans la constitution d'alliances avec ses partenaires afin de pousser le Gouvernement à nous impliquer sur ces questions, mais au-delà, à développer des initiatives pour la sauvegarde de notre environnement. »

Rendez-vous est donc pris pour continuer le chantier entamé en juin avec deux possibles échéances en 2022, la préparation d'une journée d'action mondiale dont la CGT se fait le relais et l'annonce par nos camarades coréens d'une possible deuxième édition du Forum, en septembre 2022 à Séoul. Affaires à suivre!



Le zoom du mois



Une force à vos côtés